





adepape  
89

L'association des  
accueilli(e)s et ancien(ne)s  
accueilli(e)s de l'ASE

 06.04.42.39.01

 adepape89@gmail.com

Soutien aux Jeunes  
Majeur(e)s

Entraide

Lien social

Egalité des  
chances

Représenter et Défendre les  
accueilli(e)s et ancien(ne)s  
accueilli(e)s en protection de  
l'enfance et les pupilles de l'État

Insertion

Activités

Solidarité

Accès au  
droits

Formation

**Besoin d'un coup de pouce? CONTACTEZ NOUS**



14 place de l'Hôtel de Ville BP 70059 / 89012 Auxerre

## QUE PROPOSONS-NOUS ?

### DES ACCOMPAGNEMENTS, DU SOUTIEN

A l'entretien des 17 ans

A la préparation à la sortie de l'ASE

A la signature du Contrat Jeune Majeur

Dans les démarches administratives

Dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement

### DE L'AIDE ET DE L'ENTRAIDE

En fonction des situations rencontrées, l'association peut proposer aux adhérents :

Des secours d'urgence

Des aides ponctuelles

Des ateliers d'accompagnement

### DE LA CONVIVIALITÉ

Un lieu d'accueil et d'écoute

Des rencontres entre pairs

Des activités culturelles, ateliers thématiques et rencontres intergénérationnelles

### UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA VIE DE L'ASSOCIATION

Lors de l'assemblée Générale annuelle

Dans des groupes d'expression pour partager les expériences des jeunes dans leurs parcours à l'ASE.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Une association d'entraide indépendante.

Une association régie par la loi 1901, fondée dans la l'Yonne en 2023, adhérente à la Fédération Nationale, reconnue d'utilité publique (JO du 24 août 1979).

Mais aussi et surtout: UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES qui ont, pour certains, eux-mêmes connu la Protection de l'Enfance.

### DEVENIR BÉNÉVOLE

Vous avez eu vous-même un parcours ASE et souhaitez aujourd'hui vous engager.

Vous êtes un professionnel du champ social, actif ou non.

Vous avez simplement un peu de temps à consacrer à ceux qui en ont besoin.

**REJOIGNEZ-NOUS**  
FLASHER LE QR CODE CI-DESSOUS



## QUELS SONT NOS INTERLOCUTEURS ?

Le Préfet de l'Yonne, tuteur des pupilles de l'Etat,

Le Président du Conseil Départemental de l'Yonne,

La Direction Enfance et Familles du Département de l'Yonne,

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations 89 (DDETSPP),

La Fédération Nationale des ADEPAPE (FNADEPAPE)

## QUELS SONT NOS MOYENS DE FONCTIONNEMENT ?

Subvention du Conseil Départemental, Cotisations de nos adhérents, Dons ou legs.

## DANS QUELLES INSTANCES SIÉGEONS-NOUS ?

Au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat de l'Yonne. Nous y défendons, en accord avec le Préfet, tuteur, le respect des intérêts des pupilles confiés à la Protection de l'Enfance du 89

A l'ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance)

A la Commission d'Agrément pour les candidats à l'Adoption

A la CESSEC (Commission d'Examen de la Situation et du Statut des Enfants Confiés)